

Fondation Brain Canada

États financiers

31 mars 2026



Façonner l'avenir
en toute confiance

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation Brain Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation Brain Canada** [la « Fondation »], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et évaluons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 4 juin 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A124456

Fondation Brain Canada

État de la situation financière

Aux 31 mars

	2026 \$	2025 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 408 993	6 262 005
Intérêts courus à recevoir	36 796	41 195
Autres montants à recevoir	179 544	24 189
Apport à recevoir du gouvernement du Canada (note 3)	364 729	2 146 353
Frais payés d'avance et dépôts (note 4)	286 326	69 240
Total de l'actif à court terme	10 276 388	8 542 982
Immobilisations corporelles (note 5)	93 863	83 313
	10 370 251	8 626 295
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	212 495	26 606
Salaires et avantages sociaux à payer (note 6)	452 407	406 716
Tranche à court terme des apports reportés (note 7)	6 734 125	5 812 053
Total du passif à court terme	7 399 027	6 245 375
Apports reportés (note 7)	2 255 667	1 948 637
Total du passif	9 654 694	8 194 012
Engagements (note 8)		
Actif net		
Non affecté	621 694	348 970
Investi en immobilisations	93 863	83 313
	715 557	432 283
	10 370 251	8 626 295

Voir les notes afférentes aux états financiers

Approuvé au nom du conseil d'administration :

_____, administrateur

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars

	Non affecté	Investi en immobilisations	Total 2026	Total 2025
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	348 970	83 313	432 283	1 734 262
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	293 402	(10 128)	283 274	(1 301 979)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 678)	20 678	-	-
Solde à la fin de l'exercice	621 694	93 863	715 557	432 283

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation Brain Canada

État des résultats

Exercice clos le 31 mars

	2026 \$	2025 \$
Produits		
Apports affectés (<i>annexe 1</i>)	32 594 657	33 272 729
Apports non affectés des donateurs	524 935	571 777
Activités de collecte de fonds spéciales (<i>note 4</i>)	355 596	-
Produits d'intérêts	420 781	587 086
	33 895 969	34 431 592
Charges		
Subventions et bourses (<i>annexe 2</i>)	28 839 207	31 389 924
Charges d'exploitation (<i>annexe 2</i>)	4 763 360	4 330 212
Amortissement des immobilisations corporelles	10 128	13 435
	33 612 695	35 733 571
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	283 274	(1 301 979)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation Brain Canada

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2026 \$	2025 \$
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	283 274	(1 301 979)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 128	13 435
	293 402	(1 288 544)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation :		
Intérêts courus à recevoir	4 399	(22 730)
Autres débiteurs	(10 288)	36 432
Frais payés d'avance et dépôts	(217 086)	(14 357)
Créditeurs et charges à payer	185 889	(90 392)
Salaires et avantages sociaux à payer	45 691	44 633
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	302 007	(1 334 958)
Activités de financement		
Apports reçus	35 392 765	32 594 971
Remboursement de fonds de recherche par des établissements	67 551	61 541
Apports comptabilisés à titre de produits, avant reprise liée aux remboursements de subventions et bourses	(32 594 657)	(33 272 729)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 865 659	(616 217)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 678)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(20 678)	-
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 146 988	(1 951 475)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 262 005	8 213 480
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	9 408 993	6 262 005
Informations supplémentaires sur les variations sans effet sur la trésorerie :		
Autre apport à recevoir de fonds de recherche inutilisés par des établissements	145 067	-
Apport à recevoir du gouvernement du Canada	1 781 624	(296 687)
Remboursement (paiement) compris dans les apports reportés	1 926 691	(296 687)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2026

1. Constitution et objectif de la Fondation

La Fondation Brain Canada (la « Fondation ») est un organisme de bienfaisance constitué conformément à la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 30 août 1997. La Fondation est une fondation publique aux fins fiscales et n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices. Le 7 octobre 2014, la Fondation a obtenu ses statuts de prorogation en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

La Fondation vise à recueillir des fonds afin de favoriser les avancées dans la recherche fondamentale en neuroscience, dans le but de rehausser les soins de santé dispensés aux personnes qui sont aux prises avec des blessures ou des maladies neurologiques. L'objectif de la Fondation est d'utiliser les fonds amassés pour financer les scientifiques affiliés avec les universités, les hôpitaux ou autres établissements universitaires du Canada participant à des programmes de recherche et de développement en neuroscience de calibre mondial.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la partie III du *Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif », qui établit les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif et comprend les principales méthodes comptables présentées ci-après :

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation externe sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges correspondantes sont engagées. Les apports et les fonds obtenus dans le cadre d'activités de collecte spéciales sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

En vertu de l'entente de contribution avec le gouvernement, la Fondation peut attribuer jusqu'à 12 % des apports reçus de Santé Canada au cours de l'exercice au financement des charges d'exploitation. Les apports des donateurs et des partenaires ne sont pas limités au pourcentage prévu dans l'entente avec le gouvernement.

Les produits financiers non grevés d'une affectation sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en banque et les placements très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins à la date d'acquisition.

Placements

Les placements consistent en des certificats de placement garanti. Conformément à la l'entente de contribution conclue avec Santé Canada, la Fondation peut seulement investir l'excédent de trésorerie versée par le gouvernement du Canada dans des certificats de dépôt portant intérêt ou des bons du Trésor émis par le gouvernement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé sur leur durée de vie utile estimative respective en utilisant la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Ordinateurs	30 %
Mobilier et matériel	30 %

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les œuvres d'art qui consistent en des tableaux ne sont pas amorties en raison de leur nature et de leur durée de vie pratiquement illimitée.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, qui comprennent les immobilisations corporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque certains événements ou changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif peut ne pas être recouvrable. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé dépasse la valeur non actualisée des flux de trésorerie nets futurs résultant de son utilisation et de sa disposition. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur, laquelle est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge à l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif correspondant s'accroît ultérieurement.

Apports de biens et de services

La Fondation reçoit des services offerts par des bénévoles ainsi que des services, de l'équipement et d'autres biens fournis sans contrepartie monétaire. En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, les services, l'équipement et les autres biens reçus en apport sont uniquement présentés dans les états financiers si la juste valeur est facilement disponible et peut être déterminée, et si les biens et services auraient dû être achetés par la Fondation.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation comptabilise initialement un instrument financier créé, émis ou pris en charge dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Les instruments d'emprunt ou les instruments de capitaux propres contractés dans une opération entre apparentés qui sont cotés sur un marché actif, les instruments d'emprunt pour lesquels les données d'entrée importantes pour la détermination de leur juste valeur sont observables, et les instruments dérivés sont également comptabilisés initialement à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les coûts de transaction dans l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers conclus dans des conditions de pleine concurrence qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge; ces coûts de transactions, et tout autre frais de financement, sont amortis selon la méthode linéaire.

Par la suite, la Fondation évalue les instruments financiers comme suit :

- i) les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, à la juste valeur;
- ii) les autres actifs financiers, qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les apports à recevoir, les frais payés d'avance et dépôts et les débiteurs [en excluant les taxes de vente à recevoir] au coût amorti;
- iii) Les passifs financiers, qui comprennent les créditeurs et charges à payer et les salaires et avantages sociaux à payer [en excluant les sommes à remettre à l'État] au coût amorti.

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation

S'il existe des indications d'une possible dépréciation, la Fondation doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de cet actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- i) pour un actif financier créé ou acquis dans le cadre d'une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence, la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif, et pour un instrument d'emprunt contracté dans une opération entre apparentés, le montant des flux de trésorerie non actualisés attendus de l'actif, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes de l'instrument;
- ii) le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan;
- iii) la valeur de réalisation prévue par la Fondation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, nette de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Une perte de valeur déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure où l'amélioration peut être rattachée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

3. Entente de contribution et promesses d'apports

Le 20 décembre 2024, la Fondation a conclu une entente de contribution de quatre ans qui remplace l'entente de contribution et les modifications conclues précédemment avec Santé Canada entrées en vigueur le 28 mars 2022. Cette nouvelle entente visait à continuer d'appuyer le Fonds canadien de recherche sur le cerveau, lequel finance les meilleurs chercheurs canadiens en neurosciences dans le but d'améliorer la santé et la qualité de vie des Canadiens aux prises avec des troubles du cerveau. Conformément aux modalités de l'entente, Santé Canada s'est engagée à fournir une contribution équivalente, dollar pour dollar, à celle recueillie de sources non gouvernementales aux fins de recherche, jusqu'à concurrence de 80 000 000 \$ à compter du 1^{er} avril 2024. Tel qu'il est convenu dans l'entente, la Fondation doit rembourser à Santé Canada les fonds qu'elle ne parvient pas à jumeler. En outre, Santé Canada reconnaît et convient que, pour chaque exercice, la Fondation peut utiliser jusqu'à 12 % du financement pour les charges d'exploitation et la conception de programmes de recherche sans jumeler les fonds, tel qu'il est défini dans l'entente.

Au 31 mars 2026, la Fondation avait reçu 235 000 000 \$ (206 606 911 \$ au 31 mars 2025) de Santé Canada, dont un montant de 217 364 891 \$ (193 605 222 \$ au 31 mars 2025) correspond, dollar pour dollar, au financement reçu de sources non gouvernementales depuis le début de l'entente en avril 2011. En date du 31 mars 2026, le total des fonds gouvernementaux utilisés pour fournir une contribution équivalente aux fonds des donateurs et des partenaires a dépassé de 364 729 \$ (2 146 353 \$ au 31 mars 2025).

En plus des montants reçus de Santé Canada, la Fondation a également reçu des apports de sources non gouvernementales. Depuis le début de l'entente le 1^{er} avril 2011, un total de 150 552 087 \$ (143 552 412 \$ en 2025) a été recueilli.

L'entente de contribution permet de verser les fonds obtenus de donateurs et de partenaires directement aux établissements de recherche. En 2026, un montant de 9 522 623 \$ (5 963 173 \$ en 2025) a été versé directement à des établissements plutôt que par l'intermédiaire de Brain Canada. Même si ces fonds n'ont pas passé par Brain Canada, ils continuent de faire partie de son engagement à soutenir la recherche. Brain Canada est responsable de la surveillance et de la reddition de compte quant à l'utilisation de tous les fonds versés à des établissements. Pour plus de détails sur ces versements directs, se reporter à la note 8 des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2026

3. Entente de contribution et promesses d'apports (suite)

Au cours de l'exercice, la Fondation a investi dans des subventions et des bourses à hauteur des montants suivants :

	2026 \$	2025 \$
Versé par Brain Canada	28 839 207	31 389 924
Versé directement par les partenaires et les donateurs	9 522 623	5 963 173
Total des subventions et bourses versées	38 361 830	37 353 097

4. Activités de collecte de fonds

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, la Fondation a tenu deux activités de collecte de fonds spéciales pour lesquelles des produits totalisant 355 596 \$ ont été comptabilisés. Le total des charges d'exploitation comptabilisées liées à ces activités spéciales s'est élevé à 17 162 \$. Les activités de collecte de fonds spéciales sont organisées par des bénévoles, avec le soutien de la Fondation.

Au 31 mars 2026, les frais payés d'avance et dépôts comprenaient un montant de 222 907 \$ lié aux frais engagés ou aux dépôts payés avant la fin de l'exercice pour une activité de collecte de fonds importante qui devrait avoir lieu en avril 2026. Les apports reportés comprenaient également un montant de 879 000 \$ lié aux sommes reçues avant la fin de l'exercice pour cette même activité.

Les produits et les charges pour cette activité de collecte de fonds importante seront comptabilisés au cours de l'exercice 2026-2027 dans l'état des résultats. Des produits et des charges supplémentaires en lien avec cette activité peuvent être reçus ou payés après le 31 mars 2026.

5. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2026 Valeur comptable nette \$	2025 Valeur comptable nette \$
Ordinateurs	115 361	79 527	35 834	24 066
Mobilier et matériel	88 790	85 951	2 839	4 057
Œuvres d'art	55 190	—	55 190	55 190
	259 341	165 478	93 863	83 313

6. Crédoiteurs et charges à payer, et salaires et avantages sociaux à payer

Les salaires et avantages sociaux à payer comprennent les sommes à payer au gouvernement de 3 252 \$ (6 050 \$ en 2025).

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2026

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions et des dons grevés d'une affectation externe inutilisés qui sont destinés à des programmes précis et affectés aux charges d'exercices ultérieurs. Les détails sont les suivants :

	2026 \$	2025 \$
Solde au début de l'exercice	5 614 337	6 230 854
Apports reçus du gouvernement du Canada	28 393 089	25 173 697
Apports reçus de sources non gouvernementales	6 999 676	7 420 974
Remboursement de fonds de recherche inutilisés par des établissements	67 551	61 541
	35 460 315	32 656 212
Moins le montant comptabilisé à titre de produits :		
Apports du gouvernement du Canada	(26 893 694)	(26 134 920)
Apports des partenaires	(2 468 402)	(2 939 491)
Apports des donateurs	(3 232 560)	(4 198 318)
Apport à recevoir du gouvernement du Canada	364 729	2 146 353
Apport à recevoir de fonds de recherche inutilisés par des établissements	145 067	—
Moins la tranche à court terme des apports reportés (<i>note 4</i>)	(6 734 125)	(5 812 053)
Solde à la fin de l'exercice	2 255 667	1 948 637

8. Programmes et engagements

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau a été créé en vue de soutenir des chercheurs canadiens chevronnés en neuroscience œuvrant dans des universités, des hôpitaux et des instituts partout au pays.

	Engagements de fonds de recherche par les partenaires	Engagements de fonds de recherche par la Fondation Brain Canada	Fonds versés dans les exercices antérieurs	Fonds versés en 2025	Fonds envoyés directement à l'établissement d'accueil des partenaires	Solde à être versé	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
Les bases d'une meilleure santé mentale	1 650 000	1 650 000	2 195 000	-	-	1 105 000	994 500	110 500	-	-	-	1 105 000 \$
CQDM - Partenariat avec Brain Canada	8 437 620	7 873 699	5 951 424	1 215 133	1 479 986	7 664 776	4 679 572	1 770 438	1 165 998	48 768	-	7 664 776 \$
Subventions de soutien aux plateformes	58 307 000	58 307 000	60 288 962	10 394 969	4 249 030	41 681 038	25 743 900	15 456 138	481 000	-	-	41 681 038 \$
Recherche sur le cerveau à l'intention des futurs leaders canadiens	11 545 821	11 545 821	9 785 383	3 729 976	-	9 576 283	5 448 981	3 745 372	240 000	141 930	-	9 576 283 \$
Société canadienne de la SLA - Partenariat avec Brain Canada	6 265 954	6 265 954	6 139 758	1 708 547	-	4 683 603	2 839 252	1 386 684	442 667	15 000	-	4 683 603 \$
Société canadienne du cancer - Partenariat avec Brain Canada	14 364 768	3 803 075	3 751 151	503 500	45 000	13 868 190	3 387 171	3 649 094	2 214 961	2 454 483	2 162 481	13 868 190 \$
Subventions catalyseur : Recherche clinique sur l'AVC du Consortium neurovasculaire canadien, de Brain Canada												
de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada	499 419	499 419	837 123	34 056	-	127 659	127 659	-	-	-	-	127 659 \$
Cassie and Friends - Partenariat avec Brain Canada	240 000	240 000	254 961	202 535	-	22 504	22 504	-	-	-	-	22 504 \$
Alzheimer's Association - Partenariat avec Brain Canada	3 726 500	3 450 627	2 496 712	200 838	319 876	4 159 701	1 397 882	1 892 554	869 265	-	-	4 159 701 \$
Société Alzheimer du Canada - Partenariat avec Brain Canada	3 517 500	3 517 500	2 223 572	1 013 463	153 000	3 644 965	1 000 000	1 000 000	1 000 000	644 965	-	3 644 965 \$
Réseau pour la santé du cerveau des enfants - Partenariat avec Brain Canada	1 638 566	1 252 524	-	972 657	959 469	958 964	958 964	-	-	-	-	958 964 \$
Parkinson Canada - Partenariat avec Brain Canada	1 650 000	1 650 000	2 734 000	150 000	-	416 000	401 000	15 000	-	-	-	416 000 \$
Women's Brain Health Initiative - Partenariat avec Brain Canada	1 965 099	1 965 099	814 804	1 115 514	-	1 999 880	1 019 880	900 000	80 000	-	-	1 999 880 \$
Étude de cohorte prospective canadienne relative à la progression de la sclérose en plaques (CanProCo)	7 003 129	2 850 000	9 037 677	-	433 745	381 707	381 707	-	-	-	-	381 707 \$
Prix Turnbull-Tator pour la recherche sur les lésions médullaires et commotions cérébrales	150 000	150 000	245 000	-	-	55 000	50 000	5 000	-	-	-	55 000 \$
Programme de recherche en santé mentale Bell Cause pour la cause – Brain Canada	2 095 000	2 095 000	3 788 925	280 288	-	120 787	120 787	-	-	-	-	120 787 \$
Percée DT1 - Partenariat avec Brain Canada	375 000	375 000	375 000	-	-	375 000	375 000	-	-	-	-	375 000 \$
Cœur et AVC - Partenariat avec Brain Canada	11 003 147	10 671 480	5 541 243	1 357 033	-	14 776 351	2 993 572	5 764 485	1 731 528	3 051 279	1 235 489	14 776 351 \$
National Multiple Sclerosis Society - Partenariat avec Brain Canada	678 051	445 432	445 492	-	-	677 991	225 997	225 997	225 997	-	-	677 991 \$
Plateforme Canadian Youth Mental Health Insight de la Fondation Brain Canada parrainée par RBC Future Launch, avec le soutien de Power Corporation du Canada	2 565 000	2 565 000	4 239 700	-	-	890 300	642 800	232 500	15 000	-	-	890 300 \$
Bourses pour stagiaires Étoiles montantes	545 040	545 040	467 597	185 561	-	436 922	250 000	150 000	36 922	-	-	436 922 \$
Programme conjoint de l'UE – Recherche sur les maladies neurodégénératives	-	999 000	444 356	332 644	-	222 000	111 000	111 000	-	-	-	222 000 \$
Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV)	4 909 980	3 499 985	5 570 000	374 995	249 995	2 214 975	1 590 000	250 000	374 975	-	-	2 214 975 \$
Centre de mobilisation des connaissances issues de la recherche canadienne sur la santé cérébrale et les troubles cognitifs associés au vieillissement	750 000	750 000	125 000	250 000	-	1125 000	250 000	125 000	250 000	250 000	250 000	1 125 000 \$
Subventions mobilisation des connaissances	75 000	75 000	-	75 000	-	75 000	-	-	-	-	-	75 000 \$
Société Huntington du Canada - Partenariat avec Brain Canada	655 000	655 000	15 000	170 000	240 000	885 000	585 000	300 000	-	-	-	885 000 \$
Subventions d'équipe Brain Canada et l'Institut Weizmann des sciences	2 250 000	2 000 000	745 500	591 550	375 000	2 537 950	1 250 000	1 287 950	-	-	-	2 537 950 \$
Société canadienne du cancer - Partenariat avec Brain Canada	1 744 965	1 744 965	-	996 500	295 000	2 198 430	910 500	817 930	260 000	210 000	-	2 198 430 \$
Développer des Médicaments en Science Ouverte (DMSO)	540 000	540 000	-	540 000	540 000	-	-	-	-	-	-	- \$
Réseau intégré de BD ²	1 849 046	992 696	-	417 687	182 523	2 241 533	550 026	552 335	568 116	571 056	-	2 241 533 \$
Subventions d'accélération : neurodégénérescence x immunologie	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000	-	1 500 000	1 350 000	150 000	-	-	-	1 500 000 \$
Prix End Diabetes Awards (santé mentale)	449 840	449 359	-	299 511	-	599 688	599 688	-	-	-	-	599 688 \$
Saskatchewan Health Research Foundation (SHRF) - Partenariat avec Brain Canada	1 000 000	1 000 000	-	-	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000	-	-	-	2 000 000 \$
Subventions à l'innovation pour l'impact de la recherche sur les traumatismes crânio-cérébraux	716 000	716 000	548 091	227 250	-	656 659	354 052	151 304	151 304	-	-	656 659 \$
	154 662 444 \$	136 639 674 \$	129 061 431 \$	28 839 207 \$	9 522 623 \$	123 878 856 \$	61 686 392 \$	41 049 280 \$	10 107 732 \$	7 387 481 \$	3 647 970 \$	123 878 856 \$

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2026

8. Programmes et engagements (suite)

Engagements :

La Fondation a conclu un contrat de location-exploitation pour la location de ses locaux d'affaires. Le paiement minimum exigible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 est de 170 809 \$.

9. Instruments financiers et gestion des risques

La Fondation est exposée à divers risques associés aux transactions visant des instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels la Fondation est exposée.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses placements à taux d'intérêt fixe, la juste valeur fluctuant sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché. Toutefois, ce risque est considéré comme faible étant donné que les placements à court terme viennent à échéance dans un avenir rapproché.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. La Fondation est exposée à un risque de change lié à la trésorerie, aux créances clients et aux dettes fournisseurs et charges à payer. La Fondation ne couvre actuellement pas le risque de change associé à ces transactions et ces comptes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Fondation ne soit pas en mesure de satisfaire aux obligations associées aux passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque surtout en raison des créanciers et charges à payer et des salaires à verser. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant l'évolution de ses besoins opérationnels. Elle établit un budget ainsi que des prévisions en matière d'entrées de trésorerie pour s'assurer qu'elle disposera des fonds nécessaires pour respecter ses obligations. Au 31 mars 2026, la Fondation avait atteint son but consistant à disposer de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations en cours.

Fondation Brain Canada

Annexes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars

	2026	2025
	\$	\$
Annexe 1 – Apports affectés		
Produits		
Apports affectés du gouvernement du Canada	26 893 694	26 134 920
Apports affectés des partenaires	2 468 402	2 939 491
Apports affectés des donateurs	3 232 561	4 198 318
	32 594 657	33 272 729

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation Brain Canada

Annexes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars

	2026	2025
	\$	\$
Subventions et bourses		
Subventions de soutien aux plateformes	10 394 969	10 596 014
Recherche sur le cerveau à l'intention des futurs leaders canadiens	3 729 976	2 628 981
Société canadienne de la SLA - Partenariat avec Brain Canada	1 708 547	2 014 561
Subventions d'accélération : neurodégénérescence x immunologie	1 500 000	-
Cœur et AVC - Partenariat avec Brain Canada	1 357 033	2 448 570
CQDM - Partenariat avec Brain Canada	1 215 133	3 669 661
Women's Brain Health Initiative - Partenariat avec Brain Canada	1 115 514	1 010 600
Société Alzheimer du Canada - Partenariat avec Brain Canada	1 013 463	1 242 156
Société canadienne du cancer - Partenariat avec Brain Canada	996 500	-
Réseau pour la santé du cerveau des enfants - Partenariat avec Brain Canada	972 657	-
Subventions d'équipe Brain Canada et l'Institut Weizmann des sciences	591 550	370 500
Développer des Médicaments en Science Ouverte (DMSO)	540 000	-
Société canadienne du cancer - Partenariat avec Brain Canada	503 500	602 051
Réseau intégré de BD ²	417 687	-
Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV) – phase III	374 995	-
Programme conjoint de l'UE – Recherche sur les maladies neurodégénératives	332 644	332 644
Prix End Diabetes Awards (santé mentale)	299 511	-
Programme de recherche en santé mentale Bell Cause pour la cause – Brain Canada	280 288	1 053 688
Centre de mobilisation des connaissances issues de la recherche canadienne sur la santé cérébrale et les troubles cognitifs associés au vieillissement	250 000	125 000
Subventions à l'innovation pour l'impact de la recherche sur les traumatismes cranio-cérébraux	227 250	548 091
Subventions d'équipe pour la santé mentale dans les maladiesb rhumatismales pédiatriques	202 535	137 578
Alzheimer's Association - Partenariat avec Brain Canada	200 838	859 606
Bourses pour stagiaires Étoiles montantes	185 561	247 159
Société Huntington du Canada - Partenariat avec Brain Canada	170 000	15 000
Subventions du C-OPN Data Challenge Grants	150 000	-
Subventions mobilisation des connaissances	75 000	-
Subventions catalyseur : Recherche clinique sur l'AVC du Consortium neurovasculaire canadien, de Brain Canada et de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada	34 056	217 735
Plateforme Canadian Youth Mental Health Insight de la Fondation Brain Canada parrainée par RBC Future Launch, avec le soutien de Power Corporation du Canada	-	1 434 456
Programme sur les bases d'une meilleure santé mentale	-	1 106 000
Possibilités de développement de traitements pour répondre à la réparation du système nerveux dans la sclérose en plaques	-	445 492
Appel de Beachhead ^{MC} pour des propositions d'innovation	-	197 331
Prix Turnbull-Tator pour la recherche sur les lésions médullaires et commotions cérébrales	-	50 000
Prix Brain Changes Initiative Award for Traumatic Brain Injury	-	25 000
Sous étude de cohorte consacrée aux personnes atteintes de sclérose en plaques depuis l'enfance (nouveau volet de l'étude de cohorte prospective canadienne relative à la progression de la SP – CanProCo)	-	12 050
	28 839 207	31 389 924

Fondation Brain Canada

Annexes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars

	2026	2025
	\$	\$
Charges d'exploitation		
Salaires	3 344 800	2 749 246
Honoraires professionnels	305 704	369 236
Communications	306 557	423 711
Espaces de bureaux	186 111	181 195
Collectes de fonds	151 248	228 047
Programmes	140 609	234 726
Marketing relationnel	84 205	-
Frais d'administration	65 318	88 365
Site Web	54 585	40 285
Assurance	45 552	43 148
Déplacements	41 408	45 030
Réunion du conseil d'administration	17 409	75 253
Activités de collecte de fonds spéciales (note 4)	17 162	-
Frais de bureau	2 692	14 032
	4 763 360	4 492 274

Voir les notes afférentes aux états financiers